

Equipes inscrites

#	# Club	Nom Club
1	0012	BOULE COARRAZIENNE
2	0006	C.B.BENEJACQUOIS
3	0021	PETANQUE MORLAAS
4	1019	OLYMPIQUE OSSALOISE 1
5	1021	OKARO SALLESPISE
6	2006	BOULE HENDAYAISE 1

COMITE DEPARTEMENTAL DES PYRENEES ATLANTIQUE
DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

2011

Classement

Rang	# Club	Nom Club	Total Matchs	G.A. partic.	G.A. général	Total parties
1	0006	C.B.BENEJACQUOIS	15		80	114
2	0012	BOULE COARRAZIENNE	13		50	98
3	1021	OKARO SALLESPISE	10		14	84
4	1019	OLYMPIQUE OSSALOISE 1	8		-70	42
5	0021	PETANQUE MORLAAS	7		-32	56
6	2006	BOULE HENDAYAISE 1	7		-42	56

Détail Rencontres

Date	# Club	Nom Club	Points	Match	CONTRE	# Club	Nom Club	Points	Match
27/03/2011 09h	à	BOULE HENDAYAISE							
	0012	BOULE COARRAZIENNE	30	3		2006	BOULE HENDAYAISE 1	10	1
	0006	C.B.BENEJACQUOIS	30	3		1021	OKARO SALLESPISE	6	1
27/03/2011 14h	à	BOULE HENDAYAISE							
	0012	BOULE COARRAZIENNE	24	3		1021	OKARO SALLESPISE	14	1
	1019	OLYMPIQUE OSSALOISE 1	14	1		2006	BOULE HENDAYAISE 1	26	3
02/10/2011 09h	à	BOULE COARRAZIENNE							
	0012	BOULE COARRAZIENNE	34	3		1019	OLYMPIQUE OSSALOISE 1	2	1
	0021	PETANQUE MORLAAS	14	1		1021	OKARO SALLESPISE	22	3
	0006	C.B.BENEJACQUOIS	30	3		2006	BOULE HENDAYAISE 1	8	1
02/10/2011 14h	à	BOULE COARRAZIENNE							
	0012	BOULE COARRAZIENNE	26	3		0021	PETANQUE MORLAAS	10	1
	0006	C.B.BENEJACQUOIS	32	3		1019	OLYMPIQUE OSSALOISE 1	6	1
	1021	OKARO SALLESPISE	28	3		2006	BOULE HENDAYAISE 1	12	1
30/10/2011 14h	à	OLYMPIQUE OSSALOISE							
	0012	BOULE COARRAZIENNE	14	1		0006	C.B.BENEJACQUOIS	22	3
	0021	PETANQUE MORLAAS	26	3		2006	BOULE HENDAYAISE 1	10	1
	1019	OLYMPIQUE OSSALOISE 1	20	2		1021	OKARO SALLESPISE	20	2

Rappel du Règlement**ARTICLE 4 DEROULEMENT DES MATCHS ET ATTRIBUTION DES POINTS**

Chaque rencontre comprend 6 parties en Tête à Tête ; 3 parties en doublettes ; 2 parties en triplettes qui rapportent respectivement 2, 4 et 6 points au club.

Ordre des parties :

- 6 Tête à Tête à 2 points Total 12 pts
- 3 doublettes à 4 pts Total 12pts
- 2 triplettes à 6 pts Total 12 pts

Le système de points est établi de sorte que le match nul soit possible.

Le total des points (max = 36) est effectué en fin de rencontre pour déterminer le résultat du match.

Il est alors attribué à chaque équipe de club 3 points pour une victoire, 2 points pour un match nul,

1 point pour une défaite et 0 point pour un forfait.

ARTICLE 5 CRITERES DE CLASSEMENT GENERAL DES EQUIPES

- Total des points marqués
- Goal-average particulier (*)
- Goal-average général (différence des points Pour et Contre)
- Le total de points de rencontres le plus élevé (Points Pour)

(*) Egalité parfaite de points au classement : pour départager 2 équipes qui seraient dans ce cas, la priorité irait à l'équipe qui a remporté la rencontre les opposants individuellement.

En cas de nul entre les concernés, ou de plus de 2 équipes à égalité s'applique le critère 3 et au final le critère N°4.